



COMITE LOCAL ABATTOIR BRETAGNE

à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
à Rennes

Vendredi 24 novembre 2017

Rédigé par : JM Le Blanc Validé par : P Fondrillon

PARTICIPANTS

60 personnes ont participé au comité local abattoirs :

- Représentants de l'administration (DRAAF, DD(CS)PP, DIRECCTE, ARACT...)
- Représentants de la filière viande (éleveurs, abatteurs, transformateurs)
- Représentants des consommateurs
- représentants des associations de protection animale
- Représentants des cultes

- cf feuille d'émargement -

COMITÉ LOCAL ABATTOIRS - ANIMAUX DE BOUCHERIE -

Faisant suite à une succession de dossiers médiatiques portés principalement par l'association de défense des animaux L214 et portant sur le traitement des animaux en abattoirs, une commission d'enquête parlementaire a été créée en mars 2016.

Le 12 octobre 2016, la commission rend un rapport comportant 65 recommandations s'adressant tant aux professionnels de la filière qu'aux services de l'État (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r4312.asp>). Parmi ces 65 recommandations, la recommandation n° 61 porte sur la création d'un comité local de suivi abattoir (CLA).

Cette recommandation trouve son origine dans la méconnaissance des abattoirs mise en avant par de nombreuses personnes interrogées par les parlementaires. Le manque de transparence sur le fonctionnement des abattoirs auprès du public et l'absence d'échanges entre les professionnels de la filière et la société civile, dont les parties intéressées par la protection animale, ont souvent été cités comme éléments constitutifs de cette méconnaissance. La création d'un lieu d'échanges et de dialogue est proposée par les parlementaires pour contribuer à améliorer la communication entre les différentes parties prenantes¹.

En Bretagne, un CLA a été programmé au niveau régional par la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), en lien avec les 4 directions départementales de la protection des populations de la région. L'ordre du jour de ce comité local abattoir vise 2 objectifs principaux :

1. Favoriser l'échange entre les acteurs de la filière d'abattage et les différentes parties intéressées

1 - IT 2017-279 relative aux modalités de mise en place des groupes locaux de concertation et de dialogue sur les abattoirs (comités locaux abattoirs) [[Téléchargement IT](#)]

2. Améliorer la transparence sur le fonctionnement des abattoirs

Dans le cadre de l'objectif « **améliorer la transparence sur le fonctionnement des abattoirs** », le Service Régional d'Information Statistiques Économique de la DRAAF a présenté la filière viande en Bretagne, rappelant ainsi qu'avec 25 000 salariés, les industries des viandes constituent le principal secteur des IAA en Bretagne ; première région pour les industries des viandes, tant en termes d'emploi salarié que de production. - *annexe diaporama* -

Le Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF a ensuite fait état de la baisse de consommation des protéines animales et des nouvelles pratiques d'achat et de consommation². Un point sur la situation des abattoirs vis-à-vis de la sécurité sanitaire et de la protection animale a été réalisé sur la base des contrôles des services officiels réalisés sur les 30 sites d'abattage breton d'animaux de boucherie en 2016 et 2017.

Dans le cadre de l'objectif « **favoriser l'échange entre les acteurs de la filière d'abattage et les différentes parties intéressées** », différents témoignages se sont succédés. Un inspecteur et un vétérinaire officiels d'un service d'inspection en abattoir ont présenté leurs missions au quotidien (inspection *ante-mortem* et *post mortem*). Trois témoignages d'abatteurs (Cooperl, Hénaff et Quintin_Viandes) ont exposé des exemples de démarches mises en œuvre pour une meilleure prise en compte des thématiques protection des animaux et sécurité sanitaire : rôle du référent protection animale, démarche qualité, amélioration des locaux et équipements... Les abatteurs ont souligné l'importance, de redorer le blason des établissements d'abattage, et de se donner les moyens d'équipements et de formation du personnel.

Les temps d'échanges ont permis aux représentants des consommateurs, des cultes, des associations de protection des animaux ou encore des éleveurs d'interroger l'administration et les professionnels de l'abattage et de faire part de leurs attentes.

2 - Extrait de l'étude « *Quels seront les comportements alimentaires des Français demain ?* » BLEZAT Consulting / <http://www.blezatconsulting.fr>